

Objet de la réunion	Comité de pilotage Exceptionnel SINAPS
Rédacteur	<i>Fabien Soldevila, Olivier Soudée</i>
Participant(s)	<i>Gilles Rech , Bertrand De la Morlais, Christine Arnulf-Koechlin, Stéphane Athanase, Franck Blanc, Magali Clareton Perotin, François Germinet, Véronique Josso, Xavier Mailhos, Christophe Monrocq (Représente Fabrice Moutte), Brigitte Nomine, Virginie Pastoret (représente Philippe Paillet), Hugues Ponchaut, Paul Pouilhe, André Bruchet, Fabien Soldevila, Olivier Soudée, Cécile Ras-El-Djebel, Janusz Smycz (représente Véronique Josso), Jean-Gilles Hoarau, Christophe Marion</i>
Excusé(s)/absent(s)	<i>Thierry Bedouin, Thierry Biais, Jean-Marie Filloque, Philippe Lashermes, Michel Allemand (représentant Thierry Biais), Patrick Beuzit, Yves Condemine, Claude Bagnol, Serge Portella, Laurent Vigneron</i>
Destinataire(s)	<i>Participants, excusés</i>

Ce Comité de pilotage Exceptionnel avait pour but de :

- Faire un point d'information sur l'identification des établissements ayant demandé une convention pilote
- Confirmer les lots sur lesquels les établissements se positionnent
- Identifier les conventions signées et fixer le délai maximal pour signer les conventions
- Partager les engagements pris par l'Amue pour assurer le démarrage du projet
- Partager et échanger sur les risques projet et leur impact financier ou qualité

Ces différents points ont permis de prendre les décisions suivantes :

Décision(s)	Acteur(s)
La convention est conforme aux attentes des établissements selon les modifications présentées.	COFIL
La date du 31/10/2014 sera la date butoir pour transmettre les conventions signées.	COFIL
L'Amue ne prendra aucun engagement supplémentaire tant que les conventions ne seront pas signées.	COFIL

Action(s)	Acteur(s)	Date prév. réalisation
Modification des conventions	AMUE	10/10/2014
Signature des conventions	Etablissements	31/10/2014